



Archevêque de Montréal

Le 1^{er} avril 2022

Chers frères et chères sœurs dans le Christ,

En novembre 2020, je me suis engagé, au nom de notre famille diocésaine, à mettre en œuvre les 31 recommandations du rapport Capriolo afin de faire un virage vers les victimes et d'éradiquer toutes les formes d'abus au sein de notre Église catholique à Montréal. L'atteinte de cet objectif requiert une transformation basée sur la responsabilité, la reddition de compte, la transparence, la formation, la sécurisation de nos documents et archives, et le soutien aux victimes et aux survivants.

Les travaux du comité de mise en œuvre ont débuté en janvier 2021 et, au début de mai, nous avons annoncé la nomination d'une ombudsman et la mise en œuvre d'un processus complet de traitement des plaintes pour toutes les formes d'abus.

Les premiers rapports trimestriels de l'ombudsman nous ont démontré que les abus ne sont pas uniquement des événements passés qui concernent des prêtres retraités ou décédés. Malheureusement, diverses formes d'abus se commettent encore aujourd'hui dans nos milieux ecclésiastiques. Ils sont le fait d'une minorité, mais leurs impacts sont majeurs pour les victimes et les communautés et nous avons besoin de l'engagement de tous et toutes pour éradiquer tous les abus.

Chaque plainte d'abus est soumise au Comité consultatif qui peut recommander à l'archevêque, le retrait temporaire des fonctions de la personne visée et la tenue d'une enquête, qui est alors faite par une firme externe spécialisée. Quelques prêtres font présentement l'objet d'une enquête et ont été temporairement retirés de leurs fonctions. L'écoute des victimes, des autres témoins et de la personne visée permet la recherche de la vérité. Le rapport d'enquête est présenté au Comité consultatif qui soumet ses recommandations à l'archevêque quant aux mesures à prendre pour mettre fin aux abus. L'archevêque prend rapidement ses décisions et il charge des représentants de les mettre en œuvre avec diligence. Pour information, consultez le [site web du diocèse](#).

Afin de mobiliser toute la collectivité pour libérer la parole, je vous invite à partager ce message. Nous avons diffusé une vidéo de sensibilisation et développé un programme de formation obligatoire *Virage victimes d'abus*. Cette formation, offerte d'abord aux intervenants pastoraux de notre Église, a débuté le 25 janvier dernier et se prolongera jusqu'au 18 juin. Elle sera reprise à l'automne pour un auditoire plus étendu.

Ce changement ecclésial, que nous devons faire ensemble, est exigeant mais il est indispensable pour rétablir la confiance de l'Église et dans l'Église, au sein de nos communautés et de la société. Je vous remercie tous de votre contribution à la réussite de notre transformation et de votre solidarité en cette démarche qui portera du fruit en abondance.

Sincèrement, dans le Christ souffrant et ressuscité,

† Christian Lépine